

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Politique :** *Qualité de ville, qualité de vie*

Délibération n° : 166

**Commission :** Aménagement - Urbanisme - Economie

Dossier : 190182

**Direction en charge :** Mission Foncier

**Objet :** Quartier de la Jomayère – 34 rue Desaugier – Annulation de la délibération n° 32 du 15 Janvier 2018 – Désaffectation, déclassement et cession d'un tènement immobilier pour permettre la construction d'un bâtiment à destination de bureaux. - Approbation.

**Président :** M. Gaël PERDRIAU, Maire

**Date de convocation du conseil :** 29/03/2019

**Compte rendu affiché le :** 09/04/2019

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance :** 59

**Présents :**

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY (Présente jusqu'au vote du 1er voeu concernant les salariés de l'entreprise Titoulet), M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°54 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU (Présente jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), Mme Nadia SEMACHE (Présente jusqu'à la question n°72 du projet de l'ordre du jour), M. Serge HORVATH (Présent jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Georges ZIEGLER (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.)

**Absents-Excusés :**

M. Samy KEFI-JEROME (pouvoir à Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.) M. Michel BEAL (pouvoir à Mme Stéphanie MOREAU) Mme Geneviève ALBOUY (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER)

**Absents :**

M. Florent PIGEON; M. Lionel SAUGUES

**Politique :** *Qualité de ville, qualité de vie*

Délibération n° : 166

**Commission :** Aménagement - Urbanisme - Economie

Dossier : 190182

**Direction en charge :** Mission Foncier

**Objet :** Quartier de la Jomayère – 34 rue Desaugier – Annulation de la délibération n° 32 du 15 Janvier 2018 – Désaffectation, déclassement et cession d'un tènement immobilier pour permettre la construction d'un bâtiment à destination de bureaux. - Approbation.

□ **Rappel et Références :**

La Ville de Saint-Étienne est propriétaire d'un tènement situé 34 rue Desaugier à proximité du stade des Frères Grail. La démolition du bâtiment et d'un ancien jeu de boules situés sur cette parcelle ont permis de libérer, d'une part, un espace revégétalisé qui intégrera le parc des Frères Grail, et d'autre part, une emprise foncière pour une construction.

□ **Motivation et Opportunité :**

Par délibération n°32 du 15 janvier 2018, la Ville a validé un projet de cession pour la construction d'une maison individuelle. Le pétitionnaire, n'ayant pas obtenu son permis de construire, a renoncé à son projet. Il est donc nécessaire de rapporter cette délibération et de procéder à son annulation.

Cette emprise foncière a été proposée à d'autres porteurs de projets qui avaient manifesté leur intérêt pour investir à Saint-Étienne.

Monsieur Johan Vignal et Monsieur Gregory Robin sont associés. Ils ont créé le cabinet Vignal Robin - maître d'œuvre en bâtiment spécialisé dans la rénovation du patrimoine. Cette société salarie quatre personnes. Elle est déjà implantée rue Desaugier. Monsieur Johan Vignal et Monsieur Gregory Robin souhaitent planter leurs bureaux sur ce terrain.

□ **Contenu :**

Préalablement au projet de cession, il y a lieu de constater la désaffectation de ce bien et de prononcer son déclassement.

Monsieur Johan Vignal et Monsieur Gregory Robin s'engagent à acquérir le tènement du 34 rue Desaugier moyennant le prix de 90 000 euros et à supporter les frais relatifs à cette opération. Cet engagement a été concrétisé par la signature d'une promesse d'achat.

Le prix proposé est conforme à l'avis de France Domaine en date du 14 Janvier 2019.

Désignation cadastrale :

Préfixe	Section cadastrale	Nu méro	Adresse	superficie
218	MP	296	34 rue Desaugier	836 m <sup>2</sup>

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Étienne

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 90 000 euros

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
<b>Investissement</b>						

<b>Fonctionnement</b>	90 000 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

**□ Proposition :**

Il est proposé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- constater la désaffectation de ce bien et prononcer son déclassement,
- approuver la cession du tènement, 34 rue Desaugier, au profit du cabinet Vignal Robin au prix de 90.000 euros et aux conditions de la promesse d'achat jointe à la délibération,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer l'acte notarié à intervenir en l'étude de Maître Gonon, notaire à Saint-Etienne.

<b>Décision :</b> Proposition adoptée	<b>Imputation budgétaire</b> Chapitre 77 - article 775
<b>Résultat du vote :</b> 52 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
	<b>Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjointe déléguée</b>
	<b>Christiane JODAR</b>